

Séance du 10 décembre 2020

Délibération 2020-44 bis-CA P

Extrait du recueil des actes du Conseil d'Administration

Admissions en non-valeur

Le Conseil d'Administration en formation plénière de l'UPHF s'est réuni à distance le jeudi 10 décembre 2020 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université;

Le quorum étant atteint,

Vu l'Article R 719-89 du code de l'éducation relative aux remises gracieuses et admissions en non-valeur ;

Monsieur le Président donne la parole à madame l'agent comptable qui présente les créances irrécouvrables devant être admises en non-valeur.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix les admissions en non-valeur selon le tableau annexé à la présente délibération.

Pour : 26 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

Valenciennes, le 10 décembre 2020

Le Président de l'Université Polytechnique Hauts-de-France Professeur Abdelhakim Artiba